

CONTACT

OCTOBRE
2020

Vol. 39

No 4

ISSN 0830 0084

La Municipalité fait l'acquisition d'un véhicule électrique

La flotte de véhicules de la Municipalité de St-Anaclet était composée uniquement de camionnettes. Ces véhicules sont nécessaires au travail des employés municipaux, mais pas 100 % du temps. Plusieurs kilomètres sont faits chaque semaine dans notre grand territoire pour acheter des pièces, faire des inspections ou transporter du matériel sans que la camionnette ne soit requise; c'est pourquoi nous voulions ajouter un véhicule à la flotte, mais qui doit servir le plus souvent possible.

Depuis 1 an et demi, un projet est en cours pour que la Municipalité puisse offrir aux employés et aux citoyens de St-Anaclet un véhicule électrique (VE) pour ajouter un geste à ceux que nous posons déjà pour un environnement plus vert et réduire ainsi notre émission de GES. Le 7 mai 2018, le conseil avait adopté une résolution pour mettre dans un fonds de développement spécial 50 % des revenus que nous recevons des redevances éoliennes. Ce fonds est présentement constitué de près de 103 000\$ et c'est à même ce fonds que le conseil avait décidé de puiser jusqu'à 56 000 \$ pour l'achat d'un VE et l'installation d'une borne de recharge publique. Le 3 août dernier, le conseil municipal a adopté une résolution pour se procurer une Hyundai IONIQ 2020 au coût de 33 894 \$.

Le projet SAUVeR permettra aux employés d'utiliser prioritairement le véhicule les jours de semaine et aux citoyens de louer le véhicule le soir et les fins de semaine pour un coût minime. Cette location se fera sous certaines conditions suite à l'inscription du citoyen et à une réservation sur le portail Web. La rédaction de la politique de location/utilisation du VE est en cours alors vous serez informés dès que les critères d'utilisation seront définis. Une borne de recharge sera installée au bureau municipal et une borne publique fait aussi partie du projet et sera installée au centre communautaire. Cette borne sera répertoriée sur le réseau du Circuit électrique.

Nous avons eu la confirmation de certains partenaires pour des subventions dans le projet, nous annoncerons plus tard cet automne ces partenariats.

Restez à l'affût des derniers développements sur ce projet et n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Yve Rouleau, conseiller municipal



Congé férié

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 12 octobre en raison de l'Action de Grâce.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers	
Poste n°1	Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5	Monsieur David Leblanc
Poste n°6	Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca	
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 724-0821
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Télécopieur	418 723-0436

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptés lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

Les élus municipaux adoptent le règlement 489-2020 concernant l'emprunt aux fins du financement du programme de mise aux normes des installations septiques. (Réso. 2020-09-113)

Les élus municipaux accordent le contrat de vérification des débitmètres 2020 à Nordikeau pour un montant de 1 560 \$ plus taxes. (Réso. 2020-09-114)

Les élus municipaux accordent le contrat de mesure des boues des étangs aérés à ÉCO L'EAU pour un montant de 2 175 \$ plus taxes. (Réso. 2020-09-115)

Les élus municipaux accordent le contrat d'installation de la borne électrique aux Électriciens Lepage et Simard pour un montant de 2 245 \$ plus taxes. (Réso. 2020-09-116)

Les élus municipaux appuient la création d'un sous-comité en urbanisme formé du maire, du conseiller responsable de l'urbanisme, de la directrice générale et de l'inspectrice. (Réso. 2020-09-117)

Les élus municipaux désignent la secrétaire-trésorière adjointe comme signataire au compte bancaire. (Réso. 2020-09-118)

Les élus municipaux autorisent la transmission et la réception de documents technologiques. (Réso. 2020-09-119)

Le conseil municipal offre une motion de remerciement à Madame Claire Vaillancourt pour ses 10 années au sein du comité consultatif d'urbanisme.

COLLECTE DES GROS REBUTS -13 OCTOBRE 2020

Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets.

Désormais, il n'est plus nécessaire de s'inscrire pour la collecte. Elle débutera le mardi **13 octobre à 8 heures**. Il est important de déposer vos gros rebuts **la veille de la collecte, soit le lundi 12 octobre**, car notre équipe ne passera qu'une seule fois. La collecte débute par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires (démontées), les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le préart, le fer.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les sacs de pelouse, les branches et les feuilles mortes. Les matériaux de construction, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les clôtures, les gallons de peinture, les décapants, l'huile usée (peu importe le contenant), les bonbonnes de propane, les batteries, le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) et les pneus.

Vous pouvez aller porter vos pneus (sauf ceux de tracteurs) sur le site de l'entrepôt municipal situé au 350, rue de la Gare (bâtisse à l'est de la rue de la Gare, juste avant la voie ferrée).

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Pour information, vous pouvez nous joindre au 418 723-2816 poste 0 ou par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

Un p'tit peu d'urbanisme

Le bon voisinage, une affaire de tous!

Chers citoyens et citoyennes,

En cette période de COVID-19, plusieurs ont adopté leur résidence comme lieu de travail. Cette nouvelle réalité a fait en sorte que diverses plaintes ont été recensées cet été. Nous vous demandons plus de porter plus que jamais une attention particulière à ce que vos animaux (chiens, chats, poules) demeurent sur votre terrain. Il faut aussi que vous assumiez la responsabilité de ne pas incommoder le voisinage par du bruit excessif, par exemple des chiens qui jappent, de la musique forte après 23 h, des bruits de tondeuses ou de scie mécanique avant 6 h le matin et j'en passe. Nous vous demandons aussi de limiter les feux de foyer extérieur sachant que la fumée peut se propager dans les résidences voisines.

Le civisme c'est une affaire de tous!

Je vous souhaite un bel automne.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme et responsable du service



Halloween 2020

Pour faire vivre l'Halloween à nos enfants, malgré les contraintes sanitaires, nous invitons les citoyens à mettre à profit toute leur imagination pour créer des décors et des effets sonores saisissants. Nous souhaitons qu'aucune friandise ne soit échangée entre les résidences. Chaque famille devra donc se procurer ses propres bonbons.

L'Halloween 2020 sera l'occasion pour petits et grands de marcher costumés dans les rues de Saint-Anaclet en toute sécurité pour admirer les décors. Cette année sera mémorable pour nos petits tout en protégeant nos concitoyens les plus vulnérables. Considérant que les consignes sanitaires de la Santé publique évoluent rapidement, nous vous invitons à consulter le Facebook et le site Web de la Municipalité pour vous assurer des dernières consignes émises.

Merci de votre collaboration.



Testez votre eau de puits À tarif réduit !

Si vous utilisez un puits privé comme source d'eau potable, il est recommandé de faire des tests au moins **deux fois par année** afin d'en assurer la qualité. Ces tests permettront d'identifier s'il y a des bactéries nocives pour votre santé, et si c'est le cas, les actions à prendre pour résoudre le problème. Vous attendez que l'eau de votre puits ait un drôle de goût pour la tester ? Vous pourriez être surpris; même une eau claire, sans saveur peut être contaminée. Pour faciliter l'accès aux tests d'eau de puits privés, un tarif réduit (45 \$ + tx, au lieu de 60 \$ + tx) sera maintenant offert aux citoyens de la MRC à deux périodes fixes dans l'année, soit :

- Au printemps : **15 mai au 30 juin** et
- À l'automne : **1er octobre au 15 novembre**.

D'ici le 15 novembre, venez chercher votre kit d'échantillonnage **sur rendez-vous** en appelant au 418 723-2816 poste 0. Lorsque vous aurez complété l'échantillonnage, vous devrez retourner le tout à Laboratoire BSL au cours de la période désignée, soit entre le **1^{er} octobre et le 15 novembre**) afin de profiter du tarif réduit. Laboratoire BSL se chargera de faire les analyses, de vous transmettre les résultats, ainsi que les mesures à mettre en place s'il y a lieu.

Catherine Denis, coordonnatrice en environnement, MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

LOISIRS ET CULTURE

Bibliothèque Roger-Fournier

Des nouveautés arrivent au début octobre à la bibliothèque, venez nous visiter pour découvrir les nouveaux titres ou suivez-nous sur notre page *Facebook*.

Concours d'Halloween

Pour célébrer Halloween cette année, décore ta maison, une citrouille ou fais un bricolage thématique et envoie-nous une photo de ta réalisation. Des prix de participation seront tirés le 4 novembre prochain!



Bon mois!

Anne Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque

Service des loisirs

Veillez prendre note que je serai en vacances du **16 octobre au 23 octobre inclusivement**. Si vous prévoyez contacter le service des loisirs pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 418 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus. Je vous remercie de votre collaboration. Carl

SENTIER NATIONAL

Le sentier national qui relie la chute Neigette au Mont-Comi et St-Gabriel sera officiellement fermé la dernière semaine du mois d'octobre, et ce, pour la période hivernale.



Cours de yoga avec chaise Pour 55 +

La chaise sert de support et permet d'exécuter les postures avec le minimum de risques tout en assurant tous les avantages de la pratique : gestion du stress, réduction des douleurs, délier et tonifier l'ensemble du corps tout en augmentant notre vitalité

Quand : mercredi 13 h 30 -14 h 30, du 30 septembre au 2 décembre 2020

OÙ : Salle Réal-Lamontagne

Coût : 100 \$ pour 10 cours

Les mesures sanitaires gouvernementales permettent la présence de 14 personnes pour le cours de yoga.

Pour information et inscription: Hélène Bleau 418-723-6278
bleau.helene@cqocable.ca Namaste

Rosetta
GYM

Resultats!
Défoulement!
Plaisir!

Entraînements cardiovasculaires
et de musculation

**DU 27 OCTOBRE AU
16 DÉCEMBRE 2020**

Lieu: SDG de l'école des Sources

160\$ Coût / session
16 SÉANCES

Jessica Gagné
418-730-4049
Saint-Anaclet-de-Lessard
Québec, G0K 1H0

EMAIL
rosetttagym@gmail.com

LES LUNDIS
ET
MERCREDIS
18H À 19H

SKATE PARC

Veillez prendre note que la fermeture du skate parc aura lieu la dernière semaine d'octobre.

ORGANISMES



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières de St-Anaclet convie ses membres et celles qui désirent le devenir à sa prochaine réunion régulière et assemblée générale annuelle qui se tiendra le **21 octobre à 19 h 30** à la salle Réal-Lamontagne (derrière l'église de St-Anaclet)

Hélène Bouillon, conseillère communications
(581) 624-7011



Jardin communautaire de Lessard

Le Jardin communautaire de Lessard rappelle à ses locataires que vous avez jusqu'à l'Action de grâce, soit le **12 octobre** pour enlever les plants et mauvaises herbes de vos jardins. Si les bacs de compost sont pleins, vous pouvez mettre les mauvaises herbes dans un même endroit, dans votre jardin. L'équipe du Jardin vous remercie de votre collaboration.

ORGANISMES



CLUB DES 50 + de ST-ANACLET-DE-LESSARD

Bonjour à tous,
Les administrateurs de votre Club des 50 + de St-Anaclet se voient dans l'obligation de vous aviser que ses activités sont reportées après les Fêtes, dû aux contraintes à cause de la pandémie. Nous espérons que vous avez passé un bel été et nous avons à cœur de vous retrouver tous en santé. Prenez soin de vous! Nous vous aviserons de tout autre changement.

En ce qui concerne l'assemblée générale annuelle, voici ce que votre conseil d'administration a décidé. Le Carrefour des 50 + et monsieur Richard Rancourt, directeur, en ont été avisés :

À une réunion du conseil d'administration du Club des 50 ans et plus de St-Anaclet-de-Lessard le 9 septembre dernier, il a été proposé par Clément Proulx, secondé par André Desrosiers et accepté à l'unanimité ce qui suit :

Suite à la pandémie de la Covid-19 et des contraintes imposées par la Santé publique, le conseil d'administration a reporté la tenue de l'assemblée générale qui était prévue au printemps 2020 en même temps que celle de 2021. Il est également résolu que le mandat des membres du conseil d'administration actuel soit prolongé jusqu'à l'assemblée générale de 2021. Cette résolution devra être entérinée lors de la prochaine assemblée générale.

Lise Brillant, présidente

Comité d'embellissement

Un petit mot pour vous dire que le comité d'embellissement s'est réuni dernièrement pour préparer la visite des classificateurs Fleurons du Québec en 2021. Il reste encore quelques projets à finaliser, mais cela avance bien. Nous serons prêts. Nous avons aussi pris l'engagement d'essayer le plus possible d'être écologiques. Nous avons découvert pour vous un produit pour vous aider à désherber vos sentiers : le vinaigre horticoles à 20 %, soit 4 fois plus fort que le vinaigre alimentaire et qui peut remplacer le Round-Up. Il est un excellent herbicide (désherbant) non sélectif. Il est certifié en vertu de la Loi sur les Produits antiparasitaires du Canada. Il est 100 % naturel et ne laisse aucun résidu dans le sol. Nous l'emploierons aussi dans les sentiers et bacs à sable.

Martine Pinel pour le comité d'embellissement



Les Jardins du Mondrain : une bonne idée
665, rue Principale Ouest,
St-Anaclet, QC

Connaissez-vous les **Jardins du Mondrain**? Situé à l'entrée ouest de Saint-Anaclet, cet espace de 22 hectares n'attend que vous pour vos escapades familiales en plein air, idéales en période de distanciation physique. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour participer au développement durable de ce terrain rempli de potentiel!

Fondée par des résidents de Saint-Anaclet, l'association Les Jardins du Mondrain est un OBNL fondé en 2015. Depuis 5 ans, un groupe de bénévoles travaille à la revitalisation d'une ancienne sablière située au pied du Mondrain (la petite montagne avec la croix rouge). Le site se veut un lieu d'initiatives, de coopération et d'aménagement au service de la protection, de l'embellissement et de la promotion de l'environnement. Il offre aussi l'opportunité de promouvoir toute initiative de revitalisation afin de développer la forêt nourricière et un milieu d'activités physiques de plein air. Votre appui à notre projet nous permettra d'en faire une réalité. Vous pouvez nous joindre à l'adresse courriel suivante: bdjardinsduMondrain@outlook.com

(Carte des sentiers 2020)



VIE COMMUNAUTAIRE



LES TRAVAUX SONT RÉALISÉS AU BARRAGE DU LAC À L'ANGUILLE



Barrage du lac à l'Anguille après les travaux

Les travaux, réalisés par la Ville de Rimouski, ont consisté à abaisser le déversoir du barrage de 50 cm. Cette baisse du niveau d'eau permet de restreindre la superficie des zones productives et de réduire la production primaire du lac de près de 9 % limitant ainsi l'apparition des épisodes d'explosions d'algues bleu vert, et ce, sans porter atteinte à la faune et à la flore. Une nouvelle passe à anguille à entretien réduit est intégrée au seuil du déversoir dans la section de l'échancrure. L'abaissement du déversoir du barrage est une action qui a obtenu l'appui de 97 % des propriétaires riverains.

Consultez notre site WEB WWW.apelast-anaclet.org et pour en savoir plus, cliquez sur l'onglet **Projets – Abaissement de 50cm du niveau du lac à l'Anguille**

André Lévesque, Président

2020-10

CONCOURS—SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES INCENDIES MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, du 4 au 10 octobre, le Service régional de sécurité incendie à la MRC de Rimouski-Neigette organise un concours en offrant un prix d'une valeur approximative de 90\$.

Fidèle au thème de cette année qui met l'accent sur le rôle citoyen avec le slogan « *Prévention des incendies : le premier responsable, c'est toi* », nous vous offrons divers équipements pour vous aider à assumer ce rôle, soit un extincteur, un avertisseur de monoxyde de carbone/fumée ainsi que des livres de jeux ainsi que des livres à colorier pour les petits.

Pour participer au concours, il suffit de se rendre, du 4 au 13 octobre, sur la page « Prévention » du site web de la MRC qui offre divers conseils de sécurité : <https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/prevention/> ou de remplir le bon de participation inclus dans votre journal municipal et nous le retourner avant le 13 octobre 2020. Le tirage aura lieu le 14 octobre à 14h00 et le nom du gagnant (e) sera diffusé sur la page Facebook de la MRC.

Le concours s'adresse aux citoyens des municipalités desservies par le Service régional de sécurité incendie de la MRC, soit les municipalités Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Fabien, Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski et Saint-Valérien. Les employés de la MRC sont exclus de ce tirage.

Un prix qui pourrait vous aider à sauver la vie d'êtres chers !



Bulletin de participation

Nom :

Téléphone :

Adresse :

Adresse courriel (facultatif) :

Retourner ce coupon avant le 13 octobre à : Concours, MRC de Rimouski-Neigette, 23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200, Rimouski, Québec, G5L 4H4

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 5 octobre

Le 2 novembre

Le 7 décembre

La date de tombée pour le prochain Contact est le **20 octobre 2020**

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:
municipalite@stanaclet.qc.ca

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».